



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

See Section 1.
Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande R000101283	Amendment No. - N° de modification
Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/PQ.	

Solicitation closes – La demande prend fin : at – à 16 décembre, 2021 on – le 14:00	File No. - N° de dossier
---	---------------------------------

Date of Solicitation – Date de la demande 6 décembre, 2021
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? *Non*

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Achats en vertu de la SAEA :

Contenu canadien

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Exigences en matière de sécurité :

1. Conditions

- a. Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité de l'organisation valide, comme le précise l'annexe B.
- b. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou encore à l'établissement de travail dont l'accès est réglementé, doivent satisfaire aux exigences définies dans l'annexe B en matière de sécurité comme il est indiqué à l'annexe B.

2. Pour plus d'informations sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).

3. Le soumissionnaire doit respecter les modalités de l'article 1 ci-dessus (cocher ce qui s'applique) :

- a. d'ici la date de clôture de la demande de soumissions;
- b. d'ici la date de l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité nécessaire demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.

4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.

- a. Le numéro de la cote de sécurité de l'organisation valide du soumissionnaire délivrée par la DISC.
- b. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est également préférable d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro de cote de sécurité émise par la DSIC.

Évaluation des soumissions

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

IAS envoyée à :	
Nom et adresse du fournisseur : (Ville, province)	
Personne-ressource :	
- Nom :	
- Numéro de téléphone :	
- Courriel :	
Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission	
Les soumissionnements doivent être soumis aux dates et heures indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	[16 décembre, 2021] a. [14 :00] [EST]
À l'adresse de courriel (<i>le cas échéant</i>)	Julie.Dessureault@canada.ca
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	X Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
4.	Responsables
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)
	Nom : Julie Dessureault
	Titre : Procurement Officer
	Ministère, organisme ou société d'État : SSC
	Adresse : 180 Kent Street , Ottawa, Ontario

	N° de téléphone :	613-608-3114
	Courriel :	Julie.Dessureault@canada.ca
4.2	Chargé de projet	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation	
	<p>L'entrepreneur doit soumettre ses factures électroniquement par l'intermédiaire du portail P2P de SPC, conformément à la section intitulée «Présentation des factures» des Conditions générales. Les factures ne peuvent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés. À titre subsidiaire, le contractant peut demander l'autorisation de l'autorité contractante de soumettre des factures en utilisant une autre méthode.</p> <p>Pour les commandes d'achat, la facture de l'entrepreneur doit indiquer le ou les postes et la quantité à facturer. Si l'entrepreneur a soumis un avis d'expédition à l'avance, la facture devrait être liée à cet avis d'expédition à l'avance sur le portail P2P de SPC. L'entrepreneur peut associer plus d'un avis d'expédition à la facture. La facture doit correspondre à la quantité totale et au prix des avis préalables d'expédition.</p>	

**ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

c. Catégorie 3 – Armoires de classement et de rangement en métal

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

****Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.****

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie(s) de produits : 2

Tableau 1 — Tableau des produits

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	** Information Supplémentaire Oui/Non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 3							
		Casier simple à 3 niveaux, Métal peint, Sans clé 457 mm (18 in)D x 381 mm (15 in)W x 1676 mm (66 in)H Voir Annex D	75	Oui		\$	\$
**Fournir des informations supplémentaires: Le Canada demande aux soumissionnaires : de fournir des dessins et/ou des photos, y compris la documentation descriptive de ces produits, avec votre soumission.							

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme
1	PDPIII, 11 Laurier, Gatineau, Quebec, J8X 4A6 (Tower A. 4th floor)	2022/01/07	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$ <DOIT ETRE COMPLETE PAR LE FOURNISSEUR>
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme
1	PDPIII, 11 Laurier, Gatineau, Quebec, J8X 4A6 (Tower A. 4th floor)	2022/01/07	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$ <DOIT ETRE COMPLETE PAR LE FOURNISSEUR>

<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p>	<p>Prix total de l'installation :</p>	
---	---------------------------------------	--

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	11 Laurier, Gatineau, Québec (PDPIII Tower A)
B	Plateforme	Yes
C	Ascenseur	Yes Size - 8'W x 10'D
D	Porte	Size – 15'H x 11'W
E	Monte-charge	Oui
F	Autre (préciser)	
3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4)	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7)	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) :	\$
10	Taxes applicables :	\$
11	Coût estimatif total (9+10) :	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:

**ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

Il n'y a pas d'exigence de sécurité associée à ce contrat.

ANNEXE C COVID-19 Formulaire de certification des exigences de vaccination

(À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE ET À SOUMETTRE AVEC LA SOUMISSION)**Attestation**

Je, soussigné _____ (*prénom et nom*), représentant de
 _____ (*nom de l'entreprise*) dans le cadre du contrat
 _____ (*numéro de contrat*), garantis et atteste que l'ensemble du personnel
 que _____ (*nom de l'entreprise*) utilise pour fournir les services au titre du
 contrat et qui accède aux lieux de travail du gouvernement fédéral où il peut entrer en contact avec des
 fonctionnaires sera :

(a) soit entièrement vacciné contre la COVID-19 par un ou des vaccins contre la COVID-19 approuvés par Santé
 Canada en date du 15 novembre 2021;

(b) soit, s'il ne peut être vacciné en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou d'autres
 motifs de discrimination interdits tels que définis dans la Loi canadienne sur les droits de la personne, assujetti à
 compter du 15 novembre à des mesures d'adaptation et d'atténuation qui ont été présentées au Canada et
 approuvées par celui-ci;

jusqu'à ce que le Canada indique que l'exigence de vaccination du personnel des fournisseurs n'est plus en vigueur.

J'atteste que tout le personnel fourni par (*nom de l'entreprise*) a été notifié de l'exigence du gouvernement du
 Canada en matière de vaccination contre la COVID-19 du personnel des fournisseurs et que (*nom de l'entreprise*) a
 attesté qu'elle respectera cette exigence.

J'atteste que les informations fournies sont exactes à la date indiquée ci-dessus et qu'elles continueront de l'être
 pendant la durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au Canada font toujours l'objet de
 vérification. Je comprends également que le Canada déclarera un fournisseur en défaut si une attestation s'avère
 fautive, qu'elle soit faite sciemment ou non, pendant la période du contrat. Le Canada se réserve le droit de poser
 d'autres questions pour vérifier les attestations. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le
 Canada peut constituer un manquement au contrat.

Signature : _____

Date : _____

Facultatif

À des fins d'information uniquement, indiquez ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en place sa propre politique ou ses propres exigences en matière de vaccination des employés. Apposer vos initiales ci-dessous **ne vous dispense pas** de remplir le formulaire d'attestation ci-dessus.

Initiales : _____

Les informations que vous fournissez sur ce formulaire d'attestation et conformément à l'exigence du gouvernement du Canada en matière de vaccination COVID-19 du personnel des fournisseurs seront protégées, utilisées, stockées et divulguées conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez noter que vous avez le droit d'accéder à toute information figurant dans votre dossier et de la corriger, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme du personnel aux fins du contrat et qui doivent avoir accès aux lieux de travail du gouvernement fédéral où elles peuvent croiser des fonctionnaires.

ANNEXE D

Spécifications supplémentaires, certifications

Cette annexe comprend les spécifications supplémentaires, les certifications associées au produit NSA. (le cas échéant) faisant partie du besoin.

1. Spécifications

-457 mm (18 in)D x 381 mm (15 in)W x 1676 mm (66 in)H

- Plaque d'immatriculation des casiers ****Ne nécessite pas****

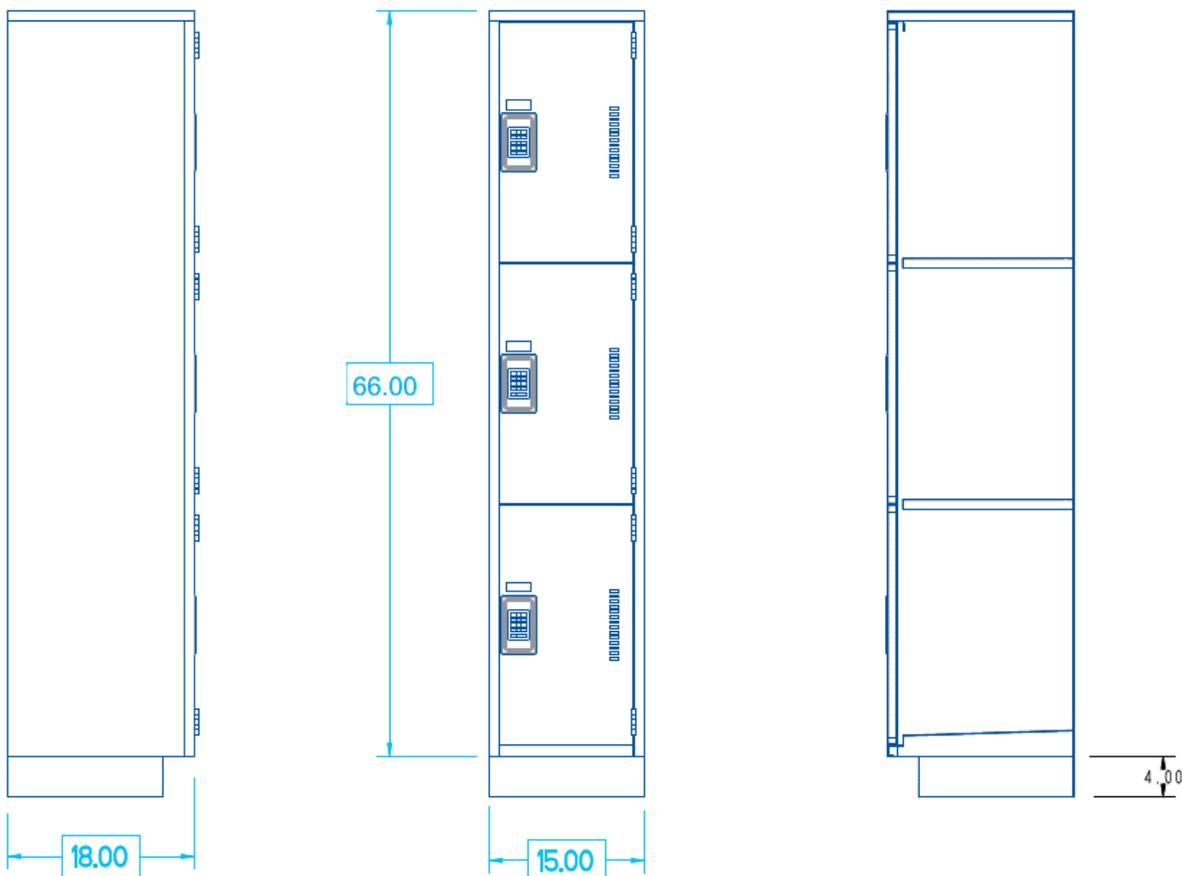
-Poignée encastrée et système de verrouillage numérique

- Le fond doit être antirouille.

-Base encastrée

-Les serrures numériques doivent être couvertes par une garantie contre tout défaut pendant une période de deux (2) ans, à compter de la date d'installation et de réception.

- Trous d'aération dans la porte



2. Certifications

1. Conformité des produits NSA

2.1 Conformité du produit NSA (précédent requis pour l'émission d'un contrat)

Le fournisseur certifie que tous les produits NSA offerts seront conformes à toutes les spécifications indiquées dans les annexes A et D de la DDP, et satisferont aux exigences d'essai et de performance figurant aux annexes A-1 et A-2 de l'arrangement en matière d'approvisionnement, selon le cas.

Signature du fournisseur

Date

Certification de conformité des produits NSA (s'applique après l'attribution du contrat)

Le fournisseur garantit que la certification de conformité des produits NSA soumise par le fournisseur avec son offre est exacte et complète. Le fournisseur doit conserver les enregistrements et la documentation appropriés relatifs à la conformité du produit NSA et aux exigences d'essai de la présente annexe, le cas échéant. Le fournisseur ne doit pas, sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de la SAA, disposer de tels enregistrements ou documents jusqu'à l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon la dernière éventualité. Tous ces dossiers et documents doivent en tout temps au cours de la période de conservation être ouverts à la vérification, à l'inspection et à l'examen par les représentants du Canada, qui peuvent en faire des copies et en tirer des extraits.

De plus, le fournisseur doit fournir aux représentants de la SAA l'accès à tous les emplacements où une partie des travaux est effectuée à tout moment pendant les heures de travail. Les représentants de la SAA peuvent examiner et tester l'Ouvrage comme bon leur semble. Le fournisseur doit fournir toute l'assistance et l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et à la documentation que les représentants de la SAA peuvent raisonnablement exiger pour la réalisation de l'inspection, ce qui peut également inclure la soumission de la documentation de rapport d'essai telle qu'énumérée à l'annexe A et D. Le fournisseur doit envoyer les pièces d'essai, les échantillons et/ou la documentation qui peuvent également inclure des lettres de certification des laboratoires à la personne ou à l'endroit spécifié par les représentants de la SAA.